

DEBAT PUBLIC SUR LE RAPPORT DE SUIVI ET D'ANALYSE DU PROCESSUS BUDGETAIRE DU CONSEIL REGIONAL SIKASSO



I. Contexte :

L'Ambassade du Danemark a préparé un Programme d'appui à la Décentralisation dont la mise en œuvre est prévue sur la période 2017-2022. Ce Programme thématique vise l'amélioration de la Gouvernance démocratique et inclusive par le renforcement de la participation citoyenne.

Le Groupe de suivi budgétaire (GSB) a été retenu comme un des partenaires d'exécution dudit Programme à l'instar du Ministère chargé de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale et du Conseil régional de Sikasso.

A titre d'aperçu, le GSB est une faitière de dix organisations et associations de la société civile au Mali qui s'est assignée comme mission de contribuer à la bonne gouvernance budgétaire publique, réductrice de l'inégalité et de la pauvreté au Mali.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme thématique suscité, l'Ambassade du Danemark et le Groupe de Suivi Budgétaire ont signé le 29 mai 2017 à Bamako, une convention pour le financement de l'engagement de développement visant essentiellement à accroître la transparence, la participation et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques dans les collectivités territoriales de la région de Sikasso.

Sont concernées par cet appui, les organisations de la société civile des trois niveaux de collectivités à savoir : la région, le cercle et la commune. Toutefois, l'appui concernera spécifiquement les organisations de la société civile des Collectivités Cercles (7) et des Collectivités Communes (6).

L'engagement de développement est réalisé à travers d'une part, les activités de renforcement de capacités des organisations de la société civile par la formation en matière de processus budgétaire et de plaidoyer et d'autre part, par les activités de redevabilité.

S'agissant de la redevabilité, outre l'élaboration du rapport de suivi et d'analyse budgétaire au niveau de chaque collectivité bénéficiaire, il est prévu que le GSB organise le débat public sur ledit rapport afin d'informer la population et les autorités sur le contenu du rapport. Toutefois, les débats seront élargis au Conseil régional de Sikasso qui reçoit un appui direct de l'Ambassade dans le cadre dudit Programme thématique.

Les présents TDR sont relatifs à la restitution et au débat public du rapport de suivi et d'analyse du budget de la collectivité à l'effet de partager les résultats.

II. Objectif :

Le présent débat public vise à partager le rapport de suivi et d'analyse entre les acteurs du processus budgétaire du conseil régional de Sikasso sur la gestion des fonds publics de l'année 2016.

III. Déroulement des débats :

Le déroulement des débats est participative comprend à la fois l'exposé par le porte parole de la CRSB et les échanges directs et ouverts en plénière entre participant. La modération des travaux est assurée par le représentant du gouverneur et le président la commission régionale de suivi budgétaire. Le rapportage est assuré par deux membres de la CRSB de Sikasso. Les plénières seront pilotées par un panel regroupant quelques participants qui apporteront expertise et éclairage spécifiques au regard des thèmes abordés dans les débats. Le guide des interventions se fait selon le protocole suivant :

- Mots de bienvenue du représentant du Président du Conseil Régional ;
- Discours d'ouverture du Représentant du gouverneur ;
- Présentation du rapport de suivi et d'analyse par le Porte-parole des participants aux sessions de formation et d'élaboration du rapport ;
- Questions de participants/invités
- Interventions du Représentant du gouverneur;
- Mots de remerciement du Président du conseil Régional ;
- Mots de clôture du Représentant du gouverneur.

L'exposé sur le rapport de suivi et d'analyse a porté sur la transparence budgétaire, la participation des organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil de Sikasso, la redevabilité.

IV. ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES

L'analyse des données collectées de la transparence par le conseil régional sur :

1. l'accès à l'information sur le budget
2. les cibles concernées par les actions d'information de la collectivité
3. les moyens utilisés pour informer les OSC
4. la disponibilité des documents budgétaire

A permis de dégager :

Les obstacles liés à l'accès à l'information sur le budget :

- Problème de moyens financier pour rendre accessible le document du budget au grand public
- Les solutions possibles pour lever ces obstacles :
- Sensibilisation des populations pour le paiement des impôts et taxes
- contribution des PTF

L'analyse des données de la transparence budgétaire par les OSC :

Cette analyse axée sur l'utilisation des informations par la société civile a permis de dégager certains obstacles liés à la participation des OSC au processus budgétaire de la collectivité. IL s'agit entre autres de :

- la timidité des osc à la recherche de l'information
- la méconnaissance des rôles et devoirs qui leurs sont dévolus dans le processus budgétaire, ou même par manque d'intérêt
- l'insuffisance dans la communication de l'information sur les moments clés du processus budgétaire

A ces obstacles, des solutions ont été préconisées par les OSC ; il s'agit de :

- Faire une large diffusion à travers tous les canaux d'information
- Créer un climat de confiance entre les osc et les autorités de la collectivité
- Formation des osc sur leurs rôles et devoirs dans le processus budgétaire

➤ Formation des acteurs de la collectivité territoriale

La reddition du compte administratif par manque de moyens se fait actuellement par pôles (Sikasso, Koutiala, Bougouni) ce qui limite la participation de la population. Les solutions souhaitables pour lever ses obstacles selon le conseil régional, dépendent en grande partie du paiement des impôts et taxes et aussi de la contribution des PTF

L'analyse des données récoltées par les OSC sur :

1. l'état des recettes fiscales non fiscales
2. les recettes et les dépenses de la collectivité
3. la situation d'exécution des dépenses de la collectivité

A conduit à des recommandations ci-dessous citées

N.B Toutes ces analyses reposent sur des outils de collecte qui sont renseignés d'une part par les collectivités et d'autres par les organisations de la société civile



V. Questions et Réponses :

Les questions relatives à l'implication effective des OSC au processus d'élaboration du budget, et à sa restitution ont suscité beaucoup d'échanges, de débats aux termes desquels les engagements ci-dessous ont été pris par les autorités de la collectivité. Par contre celles axées sur le grand écart entre les prévisions et les réalisations trouvent leurs explications selon le conseil régional par le fait que :

- L'essentiel des ressources propres du conseil régional provient pour la plupart des communes suivant une clé de répartition. Les prévisions budgétaires du conseil régional sont faites en tenant compte de celles des communes
- La non- disponibilité des informations financières des communes en temps réel de la part des communes, leur permettant de faire une évaluation sincère des prévisions et dépenses.
- Les promesses non tenues des PTF
- Les subventions de l'état qui ne sont pas régulières

VI. Engagements

a. Autorités :

Elus :

Le conseil s'engage à :

- Utiliser désormais tous les canaux de diffusion pour une meilleure participation des populations
- Appuyer les communes dans la sensibilisation pour le paiement des impôts et taxes

Sous- Services techniques : préfecture/

- Assurer leur rôle de contrôle de la légalité, et d'assistance du conseil
- Veiller à la participation des populations au débat d'avant-projet du budget

b. Population

Organisations de la Société Civile :

- Renforcer la collaboration entre la Collectivité et la société civile
- Former tous les acteurs sur le processus budgétaire
- Accompagnement des autorités collectives dans la sensibilisation des populations pour paiement des impôts et taxes

Grand public :

- Large diffusion du calendrier budgétaire
- Informer la population sur la date du débat sur l'avant-projet du budget

Recommandations :

1. La transparence par le conseil régional :

- Les collectivités et l'état doivent travailler en synergie en vue de la disponibilité des informations financières en temps réel.
- Prévoir une ligne budgétaire pour la reproduction et la diffusion des documents

2. La transparence par les OSC :

- Renforcer la collaboration entre la Collectivité et la société civile
- Former tous les acteurs sur le processus budgétaire
- Les OSC doivent aller à l'information

3. Participation des organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil régional

- Faire une large diffusion sur les moments clés du processus budgétaire
- Assurer une forte implication des OSC dans l'élaboration du budget
- Utilisation de nouvelles technologies de l'information et de communication pour mettre à disposition toutes les informations diffusables y compris celles relatives aux dates et prises de décisions

4. La redevabilité Sociale

- Sensibiliser la population sur l'importance du paiement des taxes et impôts

- Chercher les financements auprès des PTF
- Trouver des espaces de redevabilité pour la population

5. Situation d'exécution des recettes budgétaires du conseil régional de Sikasso en 2016

- Faire des prévisions plus réalistes
- Faire une large sensibilisation pour le recouvrement des impôts et taxes

6. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil régional de Sikasso en 2016

- Faire des prévisions plus réalistes

Conclusion :

Le présent rapport du débat public autour du suivi et l'analyse budgétaire a été élaboré par la commission régionale du suivi budgétaire de Sikasso.

D'une manière globale, le débat sur le rapport de suivi et d'analyse a répondu aux attentes des participants ; son contenu a été dense, intéressant et enrichissant, les échanges francs et fructueux. Puisse ce débat sur le rapport d'analyse, instaurer un dialogue durable et constructif entre les autorités des collectivités territoriales, les services techniques, les organisations de la société civile et la population